

ment du Pas-de-Calais, le candidat des républicains et des radicaux.

Dans le parti républicain on appelle cela *marcher avec son temps*.

Le *Figaro* est seul à publier la dépêche suivante, avec l'espoir de la voir démentir :

St-Louis (Sénégal), 24 sep.  
Notre colonie, qui, depuis près de quatre ans, jouissait d'une paix complète, vient d'être surprise par des événements très graves. Le fameux agitateur Lat-Dior, dont l'influence est énorme sur les populations mahométanes, est entré en campagne. On évaluait à dix mille le gros de forces qu'il a réunies sous sa main. Le Cayor est déjà occupé militairement. Il inspire une telle terreur, que les Maures, femmes, vieillards et enfants ont fui de leurs villages et sont venus se mettre sous notre protection, aux postes voisins de Saint-Louis. Il y a beaucoup de blessés parmi eux.

Notre gouverneur, M. le colonel Valère, dont la santé est très altérée depuis quelque temps, prend des dispositions avant d'entreprendre une campagne contre Lat-Dior. Malheureusement, il n'a pas, en ce moment, assez de forces à sa disposition pour pouvoir tenter d'écraser les rebelles. Des secours ont dû être demandés en France.

Saint-Louis, par sa position insulaire, est à l'abri d'un coup de main, mais la route de terre, par Dakar et Gorée, est déjà coupée par l'ennemi, et ses établissements étant gardés par des forces insuffisantes, sont très menacés. Je vous rendrai compte des opérations militaires qui seront bientôt entreprises.

Lat-Dior a, dit-on, une cavalerie nombreuse, et les Maures sont des cavaliers de premier ordre. Aussi la campagne s'annonce comme devant être rude.

## ÉTRANGER

L'Union publie cette dépêche :

Hendaye.  
Aujourd'hui, les carlistes ont commencé l'attaque du pont de Béhobie. Ils se sont emparés de maisons proches du fort, gardées par des carabiniers. Ils font des mines pour faire sauter le fort pendant la nuit.

CASTELLO.

Hendaye, 11 octobre, 10 h. 40 matin.

On mande de Tolosa, le 10 :

Les carlistes occupent les positions d'Allo. Prévoyant une attaque du général carliste Argonz, commandant la ligne de l'Est à Morentin, une division républicaine est arrivée à Lerin.

Deux batteries de canons en acier sont arrivées à Allo.

Hendaye, 12 octobre.

On télégraphie d'Estella, 10 août, (source carliste.) — L'ennemi a occupé la Guardia, dont les fortifications avaient été démolies par les carlistes. Hier, un rude combat a eu lieu à la Rioja entre l'armée républicaine et 3,000 carlistes.

Après 10 heures de feu, les carlistes se sont retirés sur Estella, après avoir infligé de grandes pertes aux républicains. Les carlistes ont eu 51 hommes hors de combat. Le roi est arrivé ici de Puenta la Reina. Une grande bataille paraît imminente.

## Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

M. Musin nous demande l'insertion de la lettre suivante :

Roubaix, le 13 octobre 1874.

Monsieur Auguste Féron, membre de la société Industrielle, à Lille.

Monsieur,

Le 8 courant, un de vos amis, M. Droussieux-D'Amiens, ancien membre de la Chambre de Commerce et venu me voir votre part de la déduction de son fond m'a parlé de certains points de notre respectable direction. Les réponses catégoriques que je lui ai faites ont levé dans son

esprit toute fausse interprétation sur vos mérites, et il a dû vous en faire part. Ce n'est donc pas sans étonnement que je lis votre lettre du 11 courant, dans le *Journal de Roubaix*.

Tout se borne à une question de priorité : A part cela tous vos mérites restent entiers à mes yeux.

Si la société Industrielle, dont vous êtes membre, croit devoir intervenir, comme vous me le faites entrevoir, je tiens à sa disposition les preuves que je me suis occupé, en 1862, de la question du dégraissage des laines au point de vue du conditionnement et que j'ai signalé les mécomptes qui peuvent résulter de l'emploi en teinture et en filature, de laines insuffisamment dégraissées.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

A. MUSIN.

Un décret du 7 octobre, rendu sur le rapport du ministre des travaux publics, nomme chevalier de l'ordre national de la Légion d'Honneur, M. Parent, ingénieur en chef des travaux de la compagnie des mines d'Anzin.

Voici les numéros des corps de l'armée de terre, désignés pour recevoir les engagements volontaires d'un an du département du Nord, avec les lieux de garnison :

41<sup>e</sup> de ligne, Paris. — 46<sup>e</sup>, Saint-Denis. — 60<sup>e</sup>, Besançon. — 67<sup>e</sup>, Soissons. — 71<sup>e</sup>, Paris. — 72<sup>e</sup>, Satory. — 113<sup>e</sup>, Paris. — 125<sup>e</sup>, Sedan. — 128<sup>e</sup>, Abbeville. — 129<sup>e</sup>, Saint-Germain. — 130<sup>e</sup> et 131<sup>e</sup>, Paris. — 132<sup>e</sup>, Reims. — 135<sup>e</sup>, Chalons. — 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs, St-Omer. — 5<sup>e</sup> cuirassiers, St-Miel (Meuse). — 21<sup>e</sup> dragons, Compiègne. — 9<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> de chasseurs, Paris. — 2<sup>e</sup> hussards, Toul. — 4<sup>e</sup>, Verdun. — 29<sup>e</sup> d'artillerie, Laon. — 3<sup>e</sup> du génie, Arras. — 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> escadron du train des équipages, Vernon. — 2<sup>e</sup> section d'infirmeries, Villeneuve.

La date primitivement indiquée pour les examens des candidats sollicitant des grades dans l'armée territoriale reste fixée définitivement au 13 novembre prochain.

Les époux Baël, rue du Fontenoy, ont été arrêtés hier pour outrage public à la pudeur.

Cette nuit, des agents de la sûreté, faisant leur ronde dans le quartier du Pile, trouvèrent couchés dans un champ un individu dont les vêtements déchirés et la figure ensanglantée attirèrent leur attention. — L'un d'eux s'approcha et voulut l'éveiller, mais aussitôt notre homme, qui ne dormait que d'un œil, s'élança sur lui et l'envoya rouler à quelques pas de là. L'agent se releva, saisit le luttant, et à l'aide de menottes

Toulet, ébéniste, rue Sébastopol, 54, n'était parvenu à s'en rendre maître.

L'affirme, de plus, qu'il s'agit d'un fait qui intéresse toute âme chrétienne, je pourrais même dire toute âme humaine; mais je sais d'avance aussi, que ceux-là seuls me croiront, dont l'esprit saisit pleinement le sens de ces mots : « Je crois en Dieu le père tout-puissant ; c'est-à-dire, ceux qui, avec l'Eglise catholique, croient fermement que cette toute-puissance est vivante, présente, agissante au milieu de nous, et qu'il n'est pas un seul instant où le monde matériel et le monde immatériel, le monde de la nature et celui des âmes ne puissent en ressentir l'action surnaturelle et miraculeuse. »

A ce seul mot, je suppose tout lecteur sceptique, incrédule ou railleur averti et écarté, et je ne m'adresse plus désormais qu'à ceux qui parlent ou du moins qui comprennent la langue dont je vais me servir.

Je quittai le couvent sans avoir décidé l'heure que je choisissais pour obéir à Livia, et j'étais déjà en chemin pour rentrer chez moi lorsque je pris la résolution soudaine de me rendre tout droit, et sans retard, à l'église qu'elle m'avait indiquée. Cette église était l'une des plus belles de Naples, la seule peut-être où l'œil ne fût troublé par aucune de ces disparates que l'on rencontre souvent en Italie entre la beauté des proportions, des marbres, des fresques dont elles sont ornées et de certains objets dont le choix ou l'exécution indique plus de piété que de goût.

Ici tout était d'accord, et cette harmonie aidait au recueillement. Je pris une chaise devant laquelle je m'agenouillai sur les dalles de marbre, puis, selon l'usage napolitain pour la confession, j'étais mon chapeau. Je mis sur ma tête l'écharpe de dentelle noire que je portais sur ma robe de soie, et j'attendis patiemment qu'il parût quelqu'un dans l'église déserte. Il était près de trois heures.

Je n'attendis pas longtemps, car, dès que l'heure eut sonné, je vis arriver un certain nombre d'hommes et de femmes de tout âge et de tout rang, quelques jeunes filles, et même des enfants qui venaient se ranger autour d'un confessionnal auprès duquel je m'étais placé par hasard.

Je me penchai vers une femme vêtue de noir qui s'était prosternée à côté de moi, et je lui demandai le nom du confesseur qu'elle attendait.

Elle releva la tête et eut l'air étonné. — Mais le P. Egidio de San Mauro, comme de raison, me dit-elle; ne saviez-vous pas que c'était là son confessionnal ?

Le P. Egidio était le nom de celui à qui ma sœur m'envoyait, et le hasard m'avait conduite à la place où je devais rester. L'attente fut longue, mais sa durée et le profond silence m'aiderent à concentrer toutes mes pensées sur l'acte que j'allais accomplir, et je le crois, ma préparation fut bonne.

En étant venue là, d'ailleurs, je remportais déjà une victoire sur moi-même, car, pour cela, j'avais eu à surmonter

L'avant-dernière nuit, vers minuit et demi, trois individus escaladaient le mur de clôture du jardin de M. B... , rue Neuve-de-Roubaix, à Tourcoing, et se dirigèrent vers une pièce d'eau, au milieu du jardin. Un domestique, entendant du bruit, descendit et surprit les trois individus en train de pêcher. A sa vue, ils prirent la fuite, mais le domestique les poursuivit, et parvint à en saisir un, qu'il maintint avec l'aide des voisins, accourus à ses cris. On est sur la trace des deux autres. Le malfaiteur arrêté se nomme Louis Guillaume, âgé de 23 ans, déserteur belge. Le domestique, nommé Millescamps, s'est déjà distingué plusieurs fois, nous dit-on, en de semblables circonstances.

## OBIT SOLENNEL

Un obit solennel sera célébré le jeudi 15 octobre 1874, à 10 heures, au Maître-Autel de l'église St-Martin, pour le repos de l'âme de Dame SOPHIE-FIDÉLITÉ LEFEBVRE, épouse de M. JULIEN LAGACHE, décédée à Roubaix, le 14 octobre 1874, dans sa 59<sup>e</sup> année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

## PRIX DU PAIN

POUR SERVIR DE RÉGLE AUX BOULANGERS MONNAIE DÉSIGNÉE C. DM.

**PAIN DE MÉNAGE.**  
Composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou macaux  
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à . . . . . 27.50  
**PAIN DE DEUXIÈME QUALITÉ**  
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à . . . . . 30.50  
**PAIN BLANC.**  
Composé comme le précédent avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur.  
Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à . . . . . 34.50  
**PAIN DE FLEUR DIT PAIN FRANÇAIS.**  
Composé de fleur de première qualité.  
Le pain de 125 grammes est taxé à . . . . . 5.50  
Les deux pains, à . . . . . 11.00  
Les quatre pains, à . . . . . 22.00  
Les huit pains, à . . . . . 44.00  
Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix, le 12 Octobre 1874. Publié le 7 Octobre 1874.  
Le Maire de Roubaix, C. DESCAT.

Le docteur homéopathe SOENENS vient à Roubaix (Hôtel Ferraille) et à Tourcoing, Hôtel au Cygne, le mardi et le samedi de chaque semaine.

## Faits Divers

L'Opéra a donné, dimanche, une représentation extraordinaire, sous le patronage de M<sup>me</sup> la marquise de Mac-Mahon, au bénéfice des Alsaciens-Lorrains. Le président de la République et M<sup>me</sup> la marquise assistaient à cette représentation, où les notabilités de tout genre abondaient. M<sup>me</sup> Patti, qu'on n'avait pas entendue à Paris depuis plusieurs années, remplissait le rôle de Valentine, des *Huguenots*, qu'elle a chanté pour la première fois il y a quatorze ans, à la Nouvelle-Orléans. Dès son entrée, elle a été accueillie par des témoignages de sympathie. Après le 4<sup>me</sup> acte, les bouquets sont tombés en profusion. La recette dépassa la somme de 38,000 f.

On se rappelle les annonces alléchantes publiées à la quatrième page des journaux par MM. Archer et C<sup>e</sup>, de Glasgow, qui promettaient à ceux qui leur envoient de l'argent de les faire gagner à tout coup. La justice a pensé, dit le *Soleil*, qu'il y avait là un mystère qui valait la peine d'être éclairci, et a mis le nez dans les affaires de MM. Archer et C<sup>e</sup>. Elle a décou-

vert qu'elle se trouvait en présence d'une vaste entreprise d'escroquerie organisée sur une grande échelle et conduite avec une audace et une habileté remarquables. Se tenant en dehors de l'atteinte des lois françaises, n'ayant pas même de bureau correspondant à Paris, échappant ainsi à toute responsabilité directe, MM. Archer et C<sup>e</sup> se faisaient adresser par lettres chargées les sommes que des clients trop naïfs étaient disposés à leur confier.

Le minimum de chaque envoi était fixé par eux-mêmes à 200 fr., mais souvent les envois étaient plus considérables, bien des gens envoyaient 500 fr., 1,000, voire même 2,000 à 3,000 fr. La seule mise de fonds de MM. Archer consistait dans les annonces qu'ils inséraient à profusion. Quant aux comptes, ils les rendaient quand ils voulaient, et comme ils voulaient généralement le client gagnait la première fois; mais on risquait une seconde fois sa mise; invariablement, on perdait tout. La justice a fait saisir pendant trois jours à la poste les lettres adressées à MM. Archer et C<sup>e</sup>, elle a constaté que pendant ces trois jours seulement, les envois d'argent à leur adresse se montaient à près de 20,000 fr. Les sommes saisies à la poste seront restituées aux envoyeurs. L'instruction de l'affaire des paris-discriminatoires est confiée à M. Delahaye, juge d'instruction.

La cour d'assises de Constantine a condamné dernièrement à la peine de mort les frères M'Hamed ben el Haschani et S. Ouargli ben el Haschani, coupables d'avoir assassiné un autre indigène arabe.

Les deux frères ont entendu leur arrêt mort debout, impassibles, en se tenant à la main. Quand l'interprète leur a dit qu'ils avaient trois jours pour se pourvoir en cassation, El Ouargli lui a dit gravement : « vous remercie. »

Le 4<sup>e</sup> conseil de guerre séant à Paris vient de condamner à la déportation simple le sieur Gaudet, courtier en épicerie reconnu coupable de participation à l'insurrection de la Commune. Gaudet était outre soupçonné d'avoir participé à l'assassinat des généraux Clément Thomas Lecomte.

Le *Figaro* raconte qu'un ancien officier très pauvre et paralysé d'un bras voudrait donner des séances de calcul rapide. Quelqu'un a voulu le mettre à l'épreuve et lui a proposé ce problème :

Je suis né le 8 janvier 1847, combien de minutes ai-je vécu jusqu'à ce moment? Le pauvre diable s'est recouché pendant quelques secondes et a répondu 14 millions 580,000 minutes.

Le calcul a été vérifié; il était exact. Vous trouvez que c'est merveilleux, n'est-ce pas? car il a fallu en un quart de minutes, sans crayon ni papier, faire les opérations suivantes: chasser combien d'années se sont écoulées depuis le 8 janvier 1847 jusqu'au 8 octobre 1874; multiplier par 12, ajouter les neuf mois de la fraction, multiplier le tout par 30, puis par 24 et enfin par 60.

Mais il y a quelque chose de plus étonnant encore: c'est que la nature s'est amusée — je ne saurais me servir d'une autre expression — à produire à la même époque, il y a de cela une quarantaine d'années, et dans le même endroit, deux ou trois de ces phénomènes.

C'était en Sicile, en 183... j'ai eu l'année précise. Un enfant de cinq ou six ans, appelé Zucchero (ce qui veut dire sucre) faisait courir tout Palerme aux séances de calcul rapide que ses parents, exploitant le don de l'enfant prodige, lui faisaient donner à leur profit. Il n'est de problème compliqué et si long à résoudre qu'il ne fût que l'enfant ne résolovait, en jouant, avec une promptitude merveilleuse.

Dans la même année, à Messine, un second enfant, à peu près du même âge, du nom de Mengiamelo (*mange miel ou mange pomme*), se produisit à son tour en public, faisant les mêmes calculs et tout aussi rapidement. C'est au point que l'on soupçonna une supercherie. Mais laquelle? on trouvait déjà invraisemblable qu'un enfant pût faire en quelques secondes la besogne que le meilleur comptable ferait à peine en un

quart d'heure. Jugez de la surprise quand on vit surgir un second enfant prodige. Et peu de temps après il en survint un troisième dont le nom m'échappa. Comment expliquer ce caprice de la nature?

L'un de ces petits prodiges — Zucchero, je crois — donna deux fois leçon, l'une à des membres de la Société des géomètres, l'autre à un imbécile.

On lui avait proposé un problème à peu près dans le genre de celui que l'on a lu plus haut. Il s'agissait de calculer combien de jours s'étaient écoulés depuis la naissance de Jésus-Christ. L'enfant répondit presque immédiatement par un chiffre. Les géomètres se mirent à calculer à leur tour, et, après un laps de temps assez raisonnable, ils comparèrent les deux chiffres et déclarèrent que l'enfant s'était trompé de quelques centaines.

Pas possible, fit celui-ci avec un aplomb inouï. Ah! je vois, ajouta-t-il en souriant. Vous avez oublié que chaque quatre années, il y a une bissextile, de là le nombre de jours que vous trouvez en plus.

C'était parfaitement exact. L'autre leçon fut une gaminerie. Un de ces mauvais plaisants qui font du scepticisme à froid, lui adressa à brûle-point cette question.

à quoi en était réduit l'un des enfants prodiges de la Sicile! Il avait essayé de donner une séance à Paris; il n'avait pas pu placer dix billets.

Ce qui me déplaît le plus, me dit-il d'un air navré et non sans une pointe d'amertume, c'est de devoir froter le bureau.

Pauvre diable! La nature avait bien voulu faire de lui un phénomène, une merveille, un prodige; il se voyait si misérable. Calculer par millions et par centaines de mille et n'avoir pas cinq francs dans sa poche!

Une chose m'étonne; c'est que ces grands calculs... et aussi un peu pour assurer un morceau de pain à ce brave homme?

Je le souhaite de tout cœur et ne puis que proposer la chose à qui de droit. — A. L. T.

Un électeur se présente au scrutin. — Votre bulletin? demande le président.

— Je n'en ai pas — Faites-en un!

de moi, un jeune homme vint se jeter à genoux à la place vide, et cette fois la confession fut longue. Le P. Egidio, les deux mains appuyées sur les épaules de ce nouveau pénitent, l'écoutait la tête baissée sans l'interrompre; mais ensuite, lorsque le pénitent se tut, les paroles qu'il entendit en retour furent sans doute de celles qui touchent le cœur, car, en les écoutant, le jeune homme se courba de plus en plus sur les genoux du vieillard, et lorsqu'il se releva, ses yeux étaient inondés de larmes.

Enfin, mon tour était venu, et j'étais à genoux à la place ordinaire des pénitents. En commençant ma voix tremblait, mais elle se raffermir peu à peu et je continuai avec clarté, avec la volonté d'être sincère. Mes peines, hélas! et mes fautes se mêlaient étroitement, et je niais à découvert non-seulement mon cœur et mon âme, mais ma vie tout entière, éprouvant, tandis que je faisais ces aveux humbles et complets, le bien-être de la pénitence qui ne peut se comparer à celui d'aucun autre aveu, d'aucune autre confiance humaine, quelque puisse être la sagesse ou la sympathie qui les obtient. Deux ou trois fois, celui qui m'écoutait murmura: « Pauvre enfant! » Mais il de m'interrompit pas autrement; puis, lorsque j'eus fini, il me répondit.

(A suivre).